

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation : 28/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LE TIERCENT se sont réunis à la salle communale de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : HUBERT Christian, BOUCQUE Nathalie, COIRRE Jean-Pierre, STALMARSKI Laurence, HUARD Christophe, HURAUULT Gérard, ETIENNE Magali, LOISEAU Hervé, LUETTE Hélène.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : ETIENNE Magali.

**AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR**

**24/2026/CM - DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF 2026**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la décision modificative n°1 au budget primitif 2026 afin de financer les autres charges de gestion courante.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal la décision modificative suivante:

En section fonctionnement :

En recettes

- C/74718 - 0.01 €

En recettes

- C/002 + 0.01 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

ACCEPTE la décision modificative n°1 au budget primitif 2026 telle que présentée ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Monsieur Christian HUBERT

Certifiée exécutoire le (date de réception par la Préfecture)  
Transmise à la Préfecture le 5 juin 2026

